



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Performance climat des entreprises : PSA, Veolia et Danone meilleurs élèves du CAC 40

Paris, le 25 septembre 2018,

EcoAct publie la deuxième édition de son classement exclusif de la performance climat des entreprises du CAC 40 et propose une analyse comparative inédite avec trois autres grands indices mondiaux : FTSE 100 (Londres), IBEX 35 (Madrid) et DOW 30 (New York).

L'intégration croissante des enjeux environnementaux dans les stratégies d'entreprises appelle une comparaison de plus en plus fine des pratiques d'évaluations et de réduction des risques liés au changement climatique. Le rapport EcoAct identifie les grandes tendances pour les entreprises du CAC 40 et dresse un panorama des meilleures pratiques.

Arrivent en tête du classement :

- 1^{er} : Groupe PSA, avec 85% des critères de performance climat atteints (classement 2017 : 5^e)
- 2^{ème} : Veolia Environnement, avec 83% des critères atteints (classement 2017 : 4^e)
- 3^{ème} : Danone, avec 80% des critères atteints (classement 2017 : 5^e)

Pour rappel, Schneider Electric dominait le classement 2017 avec un score de 79 %.

Le classement pointe une nette amélioration par rapport à l'année dernière dans la mise en œuvre des politiques climat des entreprises du CAC 40

- Le Top 10 du classement atteint ainsi un score moyen de 79 %, contre 72 % l'année dernière. Un résultat qui hisse l'enjeu environnemental au même niveau que l'enjeu de rentabilité.
- Les meilleurs scores restent néanmoins principalement concentrés sur les critères de Mesure et reporting, tandis que les scores sur les Objectifs et réduction restent faibles, illustrant la nécessité pour les entreprises de concrétiser leurs engagements.

La mise en perspective de l'indice CAC 40 avec les indices européens FTSE et IBEX 35 et l'indice américain DOW Jones révèle notamment trois tendances :

SOUS EMBARGO JUSQU'AU MERCREDI 26 SEPTEMBRE 2018 6H

- Si Microsoft (94 %), BT Group (91 %) et Marks & Spencer (89 %) sont les meilleurs élèves au niveau international, la moyenne des entreprises françaises reste en pointe par rapport aux entités anglaises, américaines et espagnoles. La législation nationale plus incitative, notamment via l'article 173 de la LTE¹, explique en partie ce meilleur score des acteurs privés tricolores
- Elles sont aussi deux fois plus nombreuses à implémenter des objectifs de réduction que les entreprises du Dow, 8% de plus que celles du FTSE 100 et 5% de plus que celles de l'IBEX 35
- Le recours au TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosure) est une tendance homogène pour les indices boursiers européens contre seulement 10% de soutien pour l'indice DOW

Le rapport évalue chaque entreprise selon 79 critères répartis dans les catégories suivantes :

- Mesure et reporting
- Stratégie et gouvernance
- Objectifs et réduction
- Engagement et innovation
- Meilleures Pratiques

Les chiffres clés de l'étude :

- 83% des entreprises du CAC 40 se fixent des objectifs de réduction de leurs émissions confortant les objectifs nationaux et internationaux de transition vers la neutralité carbone. Toutefois, seulement 38% sont en voie d'atteindre ces objectifs, et une seule entreprise française est aujourd'hui neutre en carbone : BNP Paribas
- 90% des entreprises s'adaptent à une économie plus circulaire
- 93% des entreprises produisent des rapports sur leurs émissions Scope 3ⁱ, 100% en produisent sur les émissions carbone
- 63% des entreprises ont pleinement évalué les risques liés au climat et ont des plans d'action clairs pour les atténuer, mais seulement 28% mentionnent, utilisent ou prévoient d'utiliser l'analyse de scénarios climatiques pour éclairer leurs stratégies de développement durable
- La moitié des entreprises ont pris l'initiative de réduire leurs déchets plastiques
- La moitié des entreprises ont établi ou se sont engagés à atteindre des objectifs alignés sur la science²

« Nous ne pouvons que nous réjouir des bons résultats des entreprises du CAC 40, qui illustrent le volontarisme très présent en France sur les enjeux environnementaux. Néanmoins, l'urgence climatique nécessite d'accentuer les efforts. La neutralité carbone doit devenir la priorité des acteurs privés, aussi bien en réduisant leurs émissions qu'en mettant en place des mécanismes de compensations. », déclare Thierry Fornas, Président et co-fondateur du Groupe EcoAct.

Les résultats complets sont disponibles en ligne : <https://bit.ly/2xPS5wk>

Les rapports FTSE 100, IBEX 35 et DOW 30 sont disponibles sur simple demande.

Méthodologie de l'étude :

L'étude repose uniquement sur des informations accessibles au grand public et mises à disposition des tiers intéressés. Nous estimons en effet que la transparence des entreprises sur la gestion de leur impact environnemental et des risques

¹ Loi de transition énergétique pour la croissance verte

² Science-based target (SBT)

SOUS EMBARGO JUSQU'AU MERCREDI 26 SEPTEMBRE 2018 6H

environnementaux liés à leur activité passe par un reporting permettant au grand public d'avoir accès facilement et de manière compréhensible à ces données.

Les entreprises sont notées en fonction de critères couvrant cinq grands domaines, sur la base des informations disponibles dans les rapports RSE 2017/2018, les documents de référence et tout lien supplémentaire provenant des sites web des entreprises, y compris les microsites dédiés au développement durable. Les publications CDP ne sont prises en compte que si une entreprise établit un lien direct sur son site web avec la documentation CDP. Le raisonnement qui a amené cette décision est qu'un tiers intéressé, qui n'est peut-être pas au courant des publications CDP, est plus susceptible d'aller directement sur le site web de l'entreprise pour obtenir ces informations, que de la chercher au sein de la documentation CDP sans y être redirigé.

Chaque entreprise est évaluée en fonction de 79 critères actualisés dans chacun des domaines suivants :

- Mesure et reporting
- Stratégie et gouvernance
- Objectifs et réduction
- Engagement et innovation
- Meilleures Pratiques (catégorie n'influant pas sur le classement, mais permettant d'identifier les entreprises pionnières, ouvrant la voie en matière de performance climat)

À propos d'EcoAct :

Le Groupe EcoAct propose la gamme de solutions la plus performante et la plus complète pour aider entreprises et territoires à relever efficacement les défis du changement climatique.

Fort de plus de 12 ans d'expérience dans le développement de stratégies et de solutions climat à l'échelle internationale, le Groupe EcoAct accompagne les dirigeants dans la transformation de leur business model, pour faire de l'action climat un véritable levier de performance.

Site web : www.eco-act.com

Twitter : [@eco_act](https://twitter.com/eco_act)

Contacts presse :

Thierry Del Jesus
+33 (0)1 55 74 84 92
thierrydeljesus@rumeurpublique.fr

Antoine Bolcato
+33 (0)1 55 74 84 91 - +33 (0)7 77 14 61 97
antoine.bolcato@rumeurpublique.fr

ⁱ Scope 3 : émissions de gaz à effet de serre indirectement produites par les activités de l'organisation et non comptabilisées dans le scope 2 (émissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'organisation), mais qui sont liées à la chaîne de valeur complète comme par exemple : l'achat de matières premières, de services ou autres produits, déplacements des salariés, transport amont et aval des marchandises, gestion des déchets générés par les activités de l'organisme, utilisation et fin de vie des produits et services vendus, immobilisation des biens et équipements de production...